



Mairie de La Saulce

BULLETIN MUNICIPAL NOVEMBRE 2019

Édito

Chères Saulcetières, Chers Saulcetièrs,

Les frimas de l'automne se font sentir après un été chaud et sec. Un été animé grâce à nos associations et leurs équipes de bénévoles que je salue et que je remercie. De multiples animations avec d'énormes succès comme par exemple le cinéma en plein air qui a réuni en 2 séances près de 850 spectateurs ! Ainsi que la soirée paella (200 personnes).

Une belle fête votive organisée par Jacques, Stéphane et leur équipe, animée entre autre par nos amis forains, un orchestre particulièrement performant, un feu d'artifice qui a attiré plus de 2 000 spectateurs, ainsi que vous tous venus très nombreux.

Le CCAS et toute son équipe a lui aussi été très actif, avec en particulier des animations pour ados organisées par Mickael, et un beau succès pour la sortie au Mucem de Marseille.

Tout ceci a permis aux Saulcetièrs de se divertir mais aussi de se rassembler et de retrouver de la convivialité et du lien social. Vous comprendrez pourquoi j'ai du mal à comprendre que certains se croient devoir vous mettre en garde, contre le risque qu'il y aurait à faire la fête à La Saulce ! Contrairement à ce qui a été écrit par ceux-ci, sachez que je ne doute pas de votre capacité à vous divertir et à vous émuoir, sans que cela vous empêche de réfléchir !

Chers administrés, chers Saulcetièrs, la municipalité et moi-même sommes très heureux et fiers de voir que La Saulce s'anime.

Je vous invite donc à continuer à vous divertir tout l'hiver, nous attendons pour cela, entre autre, le marché de Noël de l'Association Sportive et Culturelle, le spectacle de Noël de la Chorale l'Eau Vive et bien d'autres spectacles et animations à venir.

Souvenez-vous, nous nous étions mobilisés tous ensemble, pour sauver notre classe de TPS (enfants de 2 à 3 ans). Cette rentrée scolaire merveilleusement réussie, a confirmé le bien fondé de notre mobilisation puisque 16 enfants sont inscrits dans le cadre de ce dispositif.

Notre école c'est :

- 140 élèves environ,
- Une équipe d'enseignants très motivée,
- Un personnel municipal dévoué et des parents d'élèves très impliqués.

Nous leurs souhaitons à tous une excellente année scolaire 2019-2020.

Vous avez pu le constater, les premiers projets sont en cours de réalisation, cela grâce aux financements que nous avons sollicités dès notre prise de fonction, et que nous avons pu obtenir de l'état, du département et de la CAGTD, en un temps record (au total : environ 300 000 euros) !

Cela nous permet de financer, dès cet automne, les investissements structurants que nous avons prévus, avec 50 à 70 % de subventions, de limiter ainsi l'auto-financement de la commune, de respecter nos prévisions en terme de travaux à réaliser, de vous apporter une amélioration de votre cadre de vie, tout en maîtrisant les dépenses de la commune.

Nous avons tout particulièrement été heureux de pouvoir, comme prévu, dès cette rentrée de Toussaint, faire bénéficier nos enfants et leurs parents des nouveaux aménagements des abords et du parking de l'école, avec pour objectif premier : la sécurité.

Afin de promouvoir notre cité, nous avons obtenu de notre télé locale DICITV un reportage d'une heure, qui met en valeur notre village, ses habitants, et ses nombreux atouts. Notre objectif : faire exister La Saulce, faire parler de La Saulce, faire connaître La Saulce, faire aimer La Saulce... (à retrouver en podcast sur le lien : <https://vimeo.com/361657035>).

La municipalité a souhaité mettre à l'honneur le docteur Marcel LESBROS, Sénateur Maire de notre village de 1977 à 2001. Cet humaniste proche des gens, a beaucoup fait pour notre commune. Nous lui devons en particulier le péage d'autoroute et notre salle polyvalente qui se nommera dorénavant « Espace Marcel LESBROS ».

Chers administrés, vous nous avez donné pour mission de vous représenter, de défendre les intérêts de notre cité, de la faire prospérer et rayonner, de vous écouter et surtout de vous entendre.

Mais nous sommes aussi conscients, que nous avons le devoir de vous informer de ce que nous faisons à votre service. C'est le but de ce bulletin dont nous vous proposons la lecture.

Mon équipe municipale et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bien à vous.

Le Maire
Roger GRIMAUD



Aménagements en cours

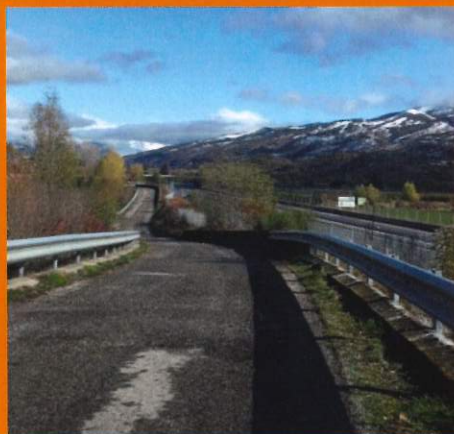
Environnement et cadre de vie



LA MISE EN SÉCURITÉ DES ABORDS ET DU PARKING DE L'ÉCOLE

Parents et enfants bénéficient depuis quelques jours de cet aménagement fonctionnel et sécuritaire.

Il aura coûté 129.000,00 € HT dont 75.250,00 € de subventions (Etat, Département, Communauté d'Agglomération).



ÉCLAIRAGE DU CHEMIN DU RIOU

Le chemin du Riou va bénéficier dans les prochaines semaines d'un éclairage public. Dans un souci de protection de l'environnement et de recherche de solutions plus écologiques, la municipalité a opté pour un éclairage tout solaire.

Les travaux d'un montant de 30.830,00 Euros HT bénéficient d'un taux de subvention de 53% (Conseil Départemental et Communauté d'Agglomération).

MISE EN PLACE D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE ENTRÉE NORD DU VILLAGE

Comme prévu, un radar pédagogique a été installé, en ce début d'automne, à l'entrée Nord du village, au niveau du Clos des Glycines (ancien Rio Vert).

La principale fonction de ce dispositif est d'inciter les conducteurs à LEVER LE PIED et à RALENTIR, afin d'améliorer la sécurité des riverains.



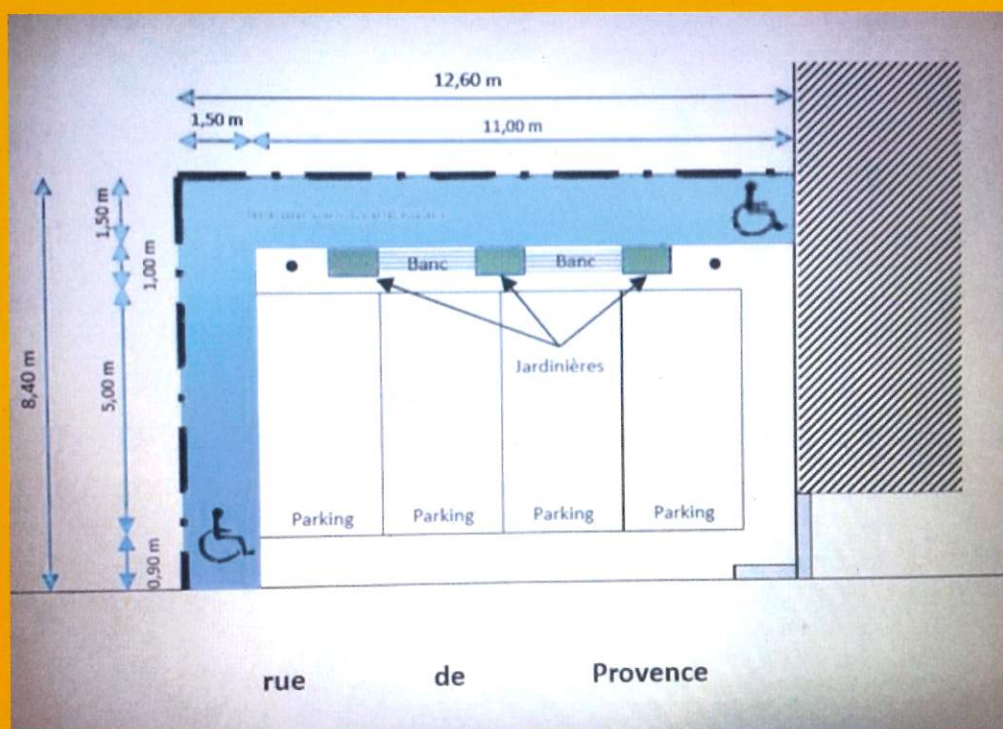
RÉFECTION DU GRILLAGE DU STADE : Le grillage entourant le stade de foot est en cours de réfection totale.

Environnement et cadre de vie

LA CRÉATION D'UNE PLACETTE RUE DE PROVENCE

Cet aménagement entre dans le cadre de la revitalisation et de la valorisation du vieux village. Cet espace public, outre le fait qu'il permettra de disposer de places de stationnement supplémentaires, offre aux habitants un nouvel espace de convivialité et de rencontre.

Il constitue un espace de «respiration» au cœur du vieux village en apportant une vue plus dégagée et ensoleillée, et participe en cela à l'attractivité du centre historique.



Aménagements en cours

MISE EN PLACE DE COLONNES DE TRI SÉLECTIF EN SORTIE NORD DU VILLAGE

Afin de favoriser le tri sélectif sur l'ensemble de la commune, la municipalité a demandé à la Communauté d'Agglomération, compétente pour la gestion des déchets, d'installer un point de collecte face au Clos des Glycines (sortie Nord du village).



LES TRAVAUX DE VOIRIE

Vous avez pu le constater, plusieurs rues ou chemins ont reçu un nouveau revêtement. Cette opération d'un montant global de 37.000,00 Euros HT a été financée d'une part par la commune et d'autre part via une dotation exceptionnelle (environ 50%) de nos conseillers départementaux, Rémy ODDOU et Patricia VINCENT, que nous remercions vivement.

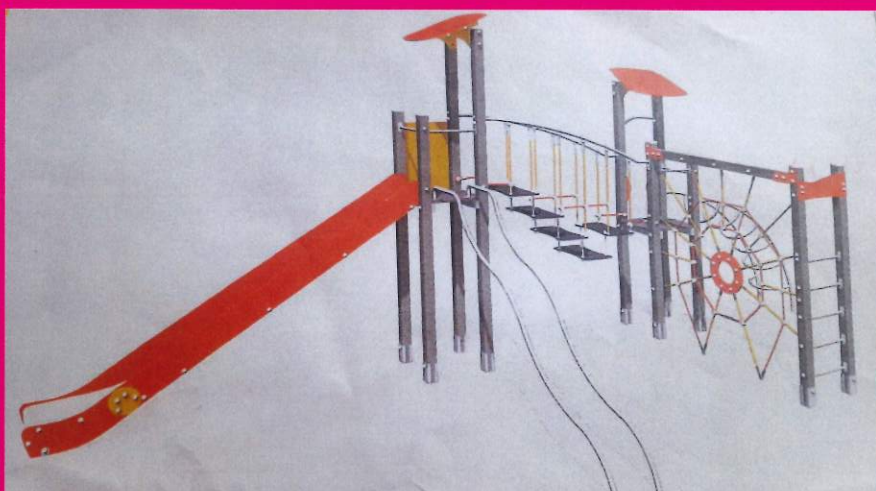


Aire de jeux

Pour le bonheur des enfants, la municipalité a souhaité réaménager l'aire de jeux située au lotissement des Caires.

Toutefois, en raison de la période hivernale, non propice à la réalisation de ce type de travaux, l'aménagement sera réalisé dès l'arrivée des beaux jours.

Le montant des travaux, qui seront réalisés par l'entreprise EVR, s'élève à 39.900,00 € HT, dont 62,5% de subventions accordées par nos Conseillers Départementaux et la CAGTD.



Aménagements en cours

TOILETTES PUBLIQUES



Notre commune en était dépourvue depuis de nombreuses années. Nous avons jugé bon de traiter ce dossier en priorité, elles seront installées dans les prochains jours à La Bourgade (à proximité du boudrome pétanque) pour un investissement de 40.075,40 € HT dont 22.560,12 € de subventions (Conseil Départemental) soit 50% (le double de la subvention obtenue en 2017 par la municipalité de l'époque).

PANNEAU D'INFORMATION LUMINEUX

Il va être installé très prochainement Place de l'Eglise. Véritable outil de cohésion sociale et de service, ce panneau permettra la diffusion quotidienne d'information d'intérêt général (municipale, associative, sportive, culturelle...), afin de renseigner en temps réel la population.

SIGNALÉTIQUES VILLAGE

Afin de dynamiser la vie commerçante et économique du village, deux panneaux de signalisation vont être très prochainement installés aux entrées Nord et Sud du village. Ils inciteront touristes et automobilistes à faire un détour dans notre ville.

ZONES D'ACTIVITÉS DE GANDIÈRES ET LA BAUME : « ÇA BOUGE »

La municipalité est en contact avec plusieurs entreprises qui souhaitent s'y installer prochainement



DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

Il va être installé début 2020 dans le village !

C'est un service indispensable à la population, qui participe au dynamisme économique du village.

Aménagements en cours

AGRANDISSEMENT ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE

Aujourd'hui dans la continuité de notre idée qui consiste à conserver les locaux de la Mairie au cœur du village, nous avons décidé de pré-empter la maison mitoyenne pour un montant de 87.000,00 €, opportunité que nous nous devons de saisir.

Cela permettra l'agrandissement des locaux de la mairie et le rapatriement de certains services sociaux dans des locaux mieux adaptés, et éventuellement d'envisager la création d'une Maison France Services, actuellement à l'étude.

« ENTRÉE NORD »

Le projet de l'entrée Nord du village avec pour objectif premier le ralentissement de la vitesse et la mise en sécurité des populations de ce quartier (aménagement de sécurité, réalisation de trottoirs et d'une voie cyclable...), mais aussi l'embellissement paysager, est en cours d'étude par le CAUE et IT05 qui ont été mandatés cet automne pour cela, pour une réalisation des travaux 2^{ème} semestre 2020 et 1^{er} semestre 2021.

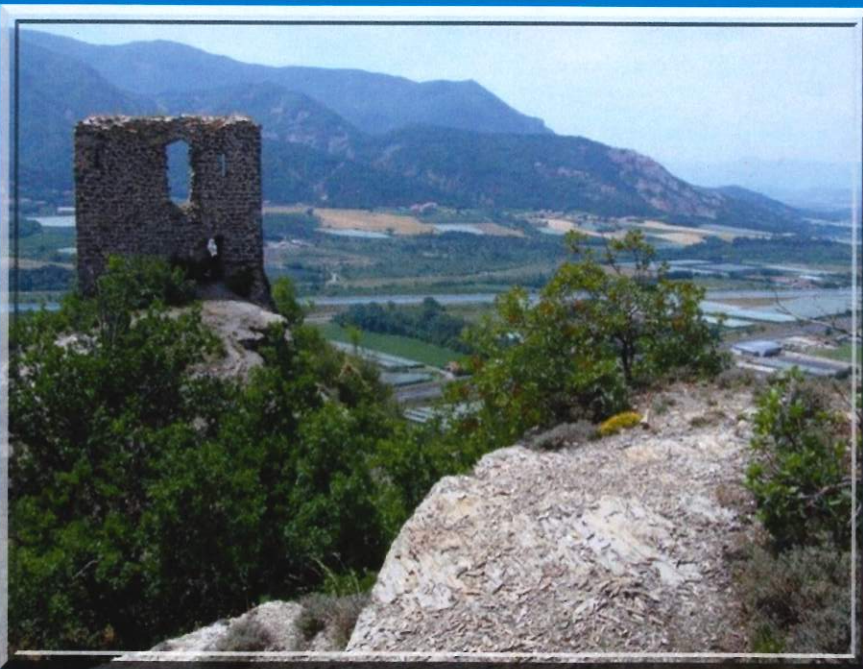
Une subvention de l'Etat d'un montant de 137.941,40 € a d'ores et déjà été obtenue et d'autres sont en cours.

LA FIBRE DÈS LE PRINTEMPS 2020

La Saulce sera la 1^{ère} commune du département où le très haut débit va être installé!

Cette « révolution » informatique va répondre aux besoins croissants des usagers en matière numérique : navigation rapide sur internet, usages simultanés d'appareils connectés, télétravail, télé Santé, formation à distance, jeux en réseaux..... Un atout immense pour les résidents, pour nos entreprises et le développement économique de la commune. Les travaux ont commencé, et vont durer 4 à 5 mois.

Quelques usages du Très Haut Débit :



« Saulce Vieille »

Le projet de mise en valeur de la tour de Guet de Saulce Vieille et de remise en état du chemin permettant de s'y rendre, qui avait fait l'objet d'un report au bénéfice du parking de l'école plus urgent, fait actuellement l'objet d'une étude réalisée par l'ONF, en vue d'une réalisation fin 2020.

Une subvention de l'état d'un montant de 29.985,00 € est d'ores et déjà obtenue, d'autres vont être demandées afin de compléter le plan de financement.

Rentrée scolaire dans une école renouvée cet été

Enfants, parents, enseignants, ATSEM et élus, tout le monde était présent pour cette nouvelle rentrée riche en émotion et en nouveauté avec un joli chant pour commencer.



Les tous petits ont pu rejoindre leur classe repeinte, avec de nouveaux jouets et un accueil tout en douceur. Toutes les classes ont été équipées de tableau numérique. Des rétroprojecteurs et ordinateurs ont été installés.

Nos enfants méritent un enseignement de qualité. En plus du savoir-faire des enseignants, il est important de mettre à disposition de ceux-ci, des outils modernes et performants.

Par ailleurs, la classe de Grande Section bénéficie d'un poste à temps complet d'aide maternelle, ce qui n'était plus le cas depuis quelques temps.



Association «Les z'enfants d'abord»

Suite à l'Assemblée Générale de l'Association Les Z'enfants d'Abord qui s'est tenue le vendredi 23 septembre 2019, l'association a été mise en veille. En effet, trois parents ont quitté le bureau de l'association et ne sont pas remplacés. Actuellement, le bureau est composé de seulement trois membres ce qui est insuffisant. C'est la raison pour laquelle la mise en veille a été votée lors de l'AG. A la fin de l'année scolaire (2019/2020), l'association sera dissoute si les membres du bureau ne sont pas renouvelés.

Cette association crée le 9 mai 2007, par des parents d'élèves de l'école primaire de La Saulce, a pour but de créer des liens entre parents et l'école primaire de l'école de La Saulce, soutenir la direction pour améliorer les conditions de vie à l'école, aider à la mise en œuvre des projets pédagogiques, scolaires et extra-scolaires des enseignants, organiser des activités de levée de fonds.

Si vous êtes intéressé(e), pour partager avec d'autres parents des moments agréables et forts, afin que l'association puisse continuer à exister, merci de vous rapprocher de l'enseignant de votre (ou vos) enfant(s), pour plus d'informations et pour entrer en relation avec les membres de l'actuel bureau !

Bénédicte FAURE

Présidente de l'Association « Les Z'Enfants d'Abord ! »
(maman de Liza et Suzy)

CANTINE ET Garderie

La municipalité a décidé de faire bénéficier les enfants de moins de 3 ans de la garderie et de la cantine.

Nous avons également mis en place la pause méridienne (le couché des tous petits) afin de respecter au mieux le rythme biologique de l'enfant.

AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs qui fait l'objet de concertations entre la commune et les enseignants est en cours de finalisation, et le dispositif sera très prochainement présenté aux parents et mis en place.

BOUM DU PERE NOEL

Tous les enfants de La Saulce pourront fêter les vacances de la Noël, le vendredi 20 décembre à la salle Marcel Lesbros en profitant de la boum du Père Noël! Venez nombreux faire la fête !

Animations La Saulce bouge !

TITUDE D'ACTIVITÉS ONT ÉTÉ PROPOSÉES AUX SAULCETIERS CET ÉTÉ :



RENCONTRES ESPACE JEUNES

Des rencontres entre jeunes (11 à 17 ans) ont été organisées par le CCAS à la Maison des Associations. Pré-ados et ados se sont ainsi retrouvés pour partager des parties de ping-pong, de boules et de baby-foot!

J ADOS

Rap a été proposé aux ados du juin dernier, devant le complexe (Saulce Animations)



SOIRÉE ZUMBA/ INITIATION SALSA

La place du village s'est animée ce 6 juillet au rythme de la salsa. Rody a initié de nombreux couples à cette danse dans une ambiance très chaleureuse. Auparavant, Virginie a fait danser beaucoup de personnes sur la zumba. Les maillots ont été mouillés !

Une vraie réussite pour cette soirée inédite organisée par La Saulce Animations !

A EN PLEIN AIR

ès pour les séances de cinéma en plein air proposées cet été par « La Saulce sur le parking de La Bourgade ! Après la projection de Toy Story 4 en juillet élé près de 350 personnes, la diffusion en plein air du Roi Lion a fait un carton 500 spectateurs de tous âges et de tous horizons! Il est vrai que regarder le un ciel étoilé, avec buvette et churros sur place, revêt une saveur particulière! ent de partage et d'émotion !



SOIRÉE DES QUARTIERS

Les Saulcetiens se sont retrouvés entre voisins le 5 juillet pour partager ensemble repas et bon moment, le tout organisé par le CCAS.

MARCHÉS NOCTURNES

Durant les mois de juillet et d'août, « La Saulce Animations » nous a proposé deux sympathiques marchés artisanaux en nocturne. Le temps d'une soirée, chacun a pu ainsi flâner et se laisser séduire par les créations des exposants.



NUIT DES ETOILES

Le 14 août, « La Saulce Animations » proposait au stade une soirée astronomie grâce à l'association Copernic.



Animations *La Saulce bouge !*

RALLYE RÉGIONAL DU GAP-RACING

En août, la commune a accueilli le 36^{ème} Rallye Gap-Racing au centre où café et viennoiseries étaient offerts aux participants avec l'aide de La Saulce Animations ».

Un stand de façon de faire découvrir notre village aux 150 équipages et aux participants.

Une assistance était lui aussi installé sur notre commune dans la ZA de



POM DORÉE :

Les activités et sorties sont proposées par le Club la Pom' Dorée : balades, promenades, loto... En octobre, c'est dans une ambiance conviviale que les adhérents du Club se sont réunis pour profiter du traditionnel repas d'automne.

SOIRÉES PORTUGAISES

Les 28 septembre et 9 novembre, de très belles soirées portugaises étaient proposées à la salle Marcel Lesbros par l'association Amigos de Portugal.

Repas et soirée dansante étaient au programme de ces soirées très réussies !

FÊTE DE LA BONNE MÈRE

Le 15 août, depuis de nombreuses années, cette cérémonie met à l'honneur les services de secours aux usagers de la route et en particulier nos sapeurs-pompiers !

LOTO ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION

« COMITÉ DES FÊTES »

Le 10 novembre à la salle « Marcel Lesbros », animé par Musette et Loisir. De nombreuses personnes sont venues tenter leur chance !

HALLOWEEN

Un bonbon ou un sort ! Une joyeuse et inquiétante troupe a frappé aux portes des maisons le 31 octobre avant de se régaler d'un bon goûter offert au bar Le France avec la participation de La Saulce Animations.

SORTIE AU MUCEM, ORGANISÉE PAR LE CCAS LE 19 OCTOBRE

Près de 55 personnes ont pu visiter le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUSEM) à MARSEILLE. Une visite de la ville en petit train était également proposée. Une belle journée à Marseille !



FÊTE DES 40 ANS DU CLUB BOULISTE

« Les Boules » a fêté ses 40 ans ! L'occasion pour le Maire de rendre hommage au travail des bénévoles de cette association.



Animations La Saulce bouge !

FÊTE VOTIVE

Elle a animé le village pendant 4 jours. Concours de boules, fête foraine, vide-grenier, jeux Ludambule pour les petits, super orchestre les samedi et dimanche, retraite aux lampions, feu d'artifice... Nouveautés cette année : un BABY-FOOT HUMAIN et LASER GAME GRATUITS !

Une attention qui mérite d'être soulignée : la municipalité a souhaité que les résidents de l'EHPAD qui ne peuvent pas se déplacer, puissent aussi profiter de la fête, l'orchestre Chamane est ainsi venu jouer à l'Edelweiss !

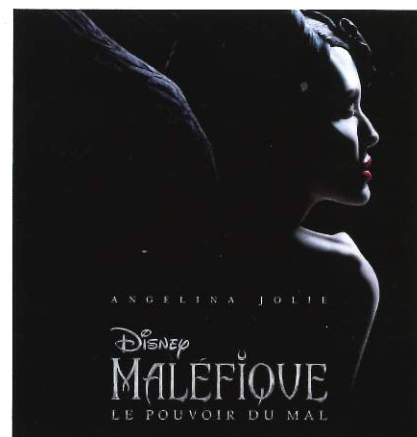


SOIRÉE PAËLLA

Organisée par « La Saulce Animations », le samedi 26 octobre à la Salle polyvalente Marcel Lesbros. Plusieurs animations : spectacles par le groupe Gypsy For Ever et la danseuse de flamenco Lorena Bailaora, suivis d'une soirée dansante (années 80-90), animée par le DJ Vincent Uzeit. Un grand MERCI à tous les organisateurs bénévoles, et tout particulièrement à M. Rémi FAURE pour cette excellente paëlla !

SOIRÉES CINÉMA

Après le formidable succès du cinéma en plein air cet été, « La Saulce Animations » avait donné rendez-vous aux petits et grands le 30 octobre dernier au foyer familial afin de profiter de 2 séances de cinéma. 2 films dont Disney « Maléfique le pouvoir du mal ».



THÉ DANSANT

Ce lundi 11 novembre à la salle Marcel Lesbros, le CCAS de La Saulce organisait son premier thé dansant au son de l'accordéon d'Emmanuel et Elena PATRAS.

De très nombreux danseurs ont envahi la piste tout l'après-midi !



Point sur les finances communales

La réalité sur les finances communales fin 2018

Par souci de transparence, il nous a paru important de vous faire partager ce courrier reçu fin juin 2019, et qui démontre aussi malheureusement l'état des finances de la commune de La Saulce que nous avons trouvé à notre arrivée en février dernier.

Les principaux «éléments préoccupants» repris dans ce courrier mettent en lumière, deux défauts majeurs entraînant un constat implacable :

1 Un RÉSULTAT de fonctionnement 2018 NÉGATIF (-109 584 €)

2 Le coefficient d'ENDETTEMENT au 31 décembre 2018... qui commence à atteindre un NIVEAU ÉLEVÉ ; «1 251 € par habitant» (le double de la moyenne nationale des communes de la même strate démographique qui s'établit à 620€) soit «des MARGES DE MANŒUVRE relativement FAIBLES»

Il va de soi que le budget que nous avons voté en avril 2019 et la gestion menée depuis plusieurs mois s'attachent avant tout à rétablir une situation jugée (fin 2018) par les autorités de l'Etat comme préoccupante ;

C'est ainsi que les responsables de l'Etat et les Finances Publiques que nous avons rencontrés dernièrement ont pu être rassurés par nos arguments et les mesures prises :

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement contenues afin de dégager à nouveau des marges de manœuvre dès fin 2019
- Recalibrage et réorientation des investissements sur des projets soutenables
- Etablissement d'une convention déterminant les conditions de transfert des ZA de Gandières et La Baume, et en particulier le remboursement par l'agglomération des avances accordées par la commune aux 2 budgets de ces zones (830 000€)
- Recours à l'emprunt bloqué au niveau du capital préalablement remboursé afin de ne pas alourdir la dette communale.

PREFECTURE	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
Direction des libertés publiques et des collectivités locales Bureau des élections et des collectivités locales 28, rue Saint-Arey 05011 GAP cedex	Pôle Gestion Publique 4, cours Ladoucette 05007 GAP cedex
Téléphone : 04 92 40 48 00 Courriel : pref-collectivites-locales@hautes-alpes.gouv.fr	Téléphone : 04 92 52 59 31 Courriel : ddfp05.pgm.pl@dgfp.finances.gouv.fr
Gap, le 20 JUIN 2019	

Monsieur le Maire,

Cheque année, la Préfecture et la Direction Départementale des Finances Publiques examinent la situation financière des collectivités locales du Département.

Suite à l'analyse des principaux indicateurs financiers de votre commune, il apparaît nécessaire d'attirer votre attention sur un certain nombre d'éléments préoccupants.

En effet, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 est négatif (- 109 584 €) pour la première fois depuis 5 ans. Par comparaison, les moyennes départementales et régionales des communes de même strate démographique s'élèvent à, respectivement, 338 et 188 €/habitant. Pour mémoire, le résultat de fonctionnement s'établissait à 473 964 en 2016 et à 259 731 € en 2017.

Le coefficient d'autofinancement courant mesurant la capacité de la commune à faire face à ses charges courantes et à ses remboursements de dettes avec ses seuls produits de fonctionnement atteint 1,143. Il est marqué par une certaine érosion par rapport à l'exercice 2016 (CAC de 0,917).

La principale cause en est la contraction de l'excédent brut de fonctionnement (différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges de même nature), qui passe de 383 104 € en 2017 à - 63 639 € en 2018. Cette situation résulte de l'effet ciseau lié d'une part, à l'augmentation de l'ensemble des charges de fonctionnement (+ 49,4% entre 2017 et 2018) dont notamment les subventions et participations versées, et d'autre part à la contraction des produits de même nature (- 2,7 % sur la même période).

Dans ces conditions, la capacité d'autofinancement (CAF) nette, qui constitue l'excédent de fonctionnement de l'exercice destiné au financement des dépenses d'équipement, se réduit depuis 3 ans et devient négative en 2018 (-171 421 €). Les moyennes de comparaison sont de 120 €/habitant au niveau départemental et 82 €/habitant au niveau régional.

Le coefficient d'endettement, qui mesure l'encours total de la dette par rapport aux ressources réelles de fonctionnement, commence à atteindre un niveau élevé à 1,037. L'encours de la dette au 31/12/2018 était de 1 527 877 €. Cela représente un ratio de 1 251 €/habitant, ratio inférieur à la moyenne départementale de la strate de comparaison (2 719 €/habitant). Il est par ailleurs constaté une faible capacité de désendettement de la commune sur les trois derniers exercices.

Le fonds de roulement disponible en fin d'exercice qui représente l'excédent de ressources stables par rapport aux emplois stables progresse sensiblement pour s'élever à 1 338 548 € au 31/12/2018.

Par ailleurs, le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal indique une pression fiscale relativement élevée sur la commune de La Saulce.

Globalement, les marges de manœuvre de votre commune, sur le moyen ou long terme, apparaissent comme étant relativement faibles, notamment pour le financement d'investissements structurants.

Dans ces conditions, nous vous proposons d'examiner, lors d'un entretien avec les services de la Préfecture et de la Direction Départementale des Finances Publiques, les pistes d'amélioration possibles de la situation financière de votre commune.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

La Préfète des Hautes - Alpes,

Cécile BIGO-DESSEYER

L'Administrateur Général des Finances Publiques

Francis PAREJA

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Vous habitez le territoire et vous avez de gros encombrants à jeter : mobiliers imposants non démontables, canapés, lits, matelas, congélateurs, fours, lave-linges, chauffe-eau... Vous n'avez pas de moyen pour les transporter :

FAITES APPEL AU SERVICE DE RAMASSAGE DES GROS ENCOMBRANTS :

Ce ramassage a lieu le dernier mercredi de chaque mois, sur inscription préalable !

Information :

<https://www.gap-tallard-durance.fr/fr/lagglo-au-quotidien/dechets/ramassage-d encombrants/>

Comment procéder : contacter la déchetterie au 04.92.54.27.29



MARCHÉ LOCAL

Le marché se tient tous les dimanches matins place de l'Eglise. Il fera une pause hivernale du 29 décembre au 3 février inclus.

Venez profiter de produits locaux et de la convivialité qu'il crée !



MANIFESTER C'EST BIEN, ANTICIPER C'EST MIEUX ! (ET SURTOUT PLUS EFFICACE)

Nous vous faisons part de notre inquiétude, il y a 3 ou 4 ans de voir notre commune « se jeter » sans rien négocier dans l'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE. Aujourd'hui, certains s'étonnent de voir l'eau potable transférée à cette structure, alors que cela était écrit dans les textes de Loi et annoncé pour 2020. Mais le mal est fait ! A ce jour, seuls les députés et le gouvernement peuvent encore en décider autrement.

Sachez que nous n'avons pas changé d'avis. Que nous souhaitons que La Saulce garde son eau en Régie, car la gestion au plus près des usagers est un gage d'efficacité et de coût maîtrisé. Pour autant, nous sommes à l'heure d'aujourd'hui très pessimistes sur ce sujet.

ASSOCIATIONS

10 à 20% de subventions supplémentaires

Nous avons fait ce choix car non seulement elles animent le village dans des domaines divers et variés mais aussi parce qu'elles créent du lien social et de la convivialité.

Toutes les associations qui ont déposé un dossier ont reçu une dotation, y compris l'association « Comité des fêtes » qui n'a jamais eu pour vocation à être la seule à animer le village ni à être en quoi que ce soit prioritaire, ni à être dispensée de respecter les règles.

Nous voulons remercier tous les bénévoles qui au sein de ces associations œuvrent avec dévouement et enthousiasme pour La Saulce et Les Saulcetiens.

TRANSPORTS EN COMMUN : PROFITEZ DES BUS GRATUITS !

Pour vos transports, n'hésitez pas à prendre les bus ! Il s'agit d'un moyen de locomotion écologique et économique. Tous les transports du réseau « l'Agglo en bus » sont gratuits ! Ils desservent très régulièrement le village.

Franchissez le pas ! Les transports en commun c'est bon pour la planète et c'est bon pour le porte-monnaie !

Le guide des transports 2019/2020 édité par l'agglomération est disponible en Mairie.

Les lignes, arrêts et horaires sont indiqués sur le site de l'agglomération :

<https://www.gap-tallard-durance.fr/fr/lagglo-au-quotidien/transport-lagglo-en-bus/reseau-lagglo-en-bus/>

Délibérations du Conseil Municipal

Nous vous invitons à consulter le détail des délibérations sur les panneaux d'affichage ainsi que sur le site internet de la commune : www.lasaulce.fr/espaceditoyen.

« VOISINS VIGILANTS »

Ce dispositif fait l'objet d'une étude, en vue d'améliorer la sécurité des biens des Saulcetiens.

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Nous allons dans les prochaines semaines vous proposer un élargissement des plages d'ouverture et vous faire bénéficier d'une permanence le samedi matin.

NOUVEAU LOCAL POUR L'ASSISTANTE SOCIALE

Depuis le 1er octobre, l'assistante sociale tient ses permanences dans un local mieux adapté à côté de la Poste, place de l'Eglise.

MÉDIATHÈQUE ET POINT LECTURE

La médiathèque conserve ses plages d'ouverture comme auparavant, aucune modification n'a été, ni ne sera apportée en dehors du changement de responsable.

Un point lecture (échange de livres) sera créé prochainement dans l'ancienne cabine téléphonique reconditionnée (place de l'Eglise). Nous vous invitons à le faire « vivre ».

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE AU BUREAU DE TABAC

Après de très nombreuses années passées derrière le comptoir du tabac/presse de la place du village, Sylvie Garnier a décidé fin septembre de céder son fonds de commerce à Damien Hernandez.

Merci à Sylvie pour sa gentillesse et son accueil durant toutes ces années et bonne route à Damien !

RESTO DU CŒUR : CAMPAGNE HIVERNALE

Elle débutera le 26 novembre prochain. Les bénévoles du Resto du Cœur vous accueillent à la Maison des Associations tous les mardis après-midi.

LA NUMÉROTATION DES VOIES

Elle va être réalisée dans les prochains jours. Aujourd'hui défectueuse, elle est indispensable à la distribution du courrier et pour obtenir la fibre.

« LES PIGEONS »

La municipalité devant la prolifération de ces volatiles, les désagréments causés et après avoir fait le constat que rien n'avait été fait dans ce domaine depuis plusieurs années, a décidé cet été de mobiliser très vite une entreprise agréée, afin de réduire drastiquement leur nombre. Cela va être réalisé dans les prochaines semaines.



**OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC
NOUVEAUX HORAIRES**

A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2020

	MATIN	APRES-MIDI
Du lundi au Jeudi	09H00 – 12H00	15H45 – 17H45
Vendredi	09H00 – 12H00	
Samedi	10H00 – 12H00	

INVITATION

La Municipalité a le plaisir de vous inviter à l'inauguration des aménagements réalisés aux abords et au parking de l'école, qui aura lieu :

Le mardi 17 décembre 2019 à 16H30

(devant l'école)

PS : Un hommage sera rendu à cette occasion par notre commune aux 13 militaires morts en mission au Mali le 25 novembre en respectant une minute de silence en leur mémoire.

Un apéritif suivra l'inauguration

Le Maire,
Roger GRIMAUD



« ESPACE MARCEL LESBROS »



Le 22 août, la Municipalité mettait à l'honneur le Dr Marcel LESBROS Sénateur Maire de notre ville de 1977 à 2001. Beaucoup d'émotion avec la pose d'une plaque à sa mémoire en présence de son épouse, de ses 2 filles, de son petit-fils, de très nombreuses personnalités politiques et de très nombreux Saulcetiens et Saulcetières.

Agenda

DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
01/12/2019	Marché de Noël	Salle M Lesbros	Association Saulcetièr Sportive et Culturelle
01/12/2019 au 08/12/2019	Exposition de crèches	Eglise de La Saulce	
06/12/2019	Cinéma	Foyer Familial	La Saulce Animations
10/12/2019	Repas de Noël des Aînés	Salle M Lesbros	CCAS de La Saulce
14/12/2019	Tournoi de poker	Foyer Familial	Poker 05
20/12/2019	Boum du Père Noël	Salle M Lesbros	Mairie
21/12/2019	Concert Chorale et Harmonie	Salle M Lesbros	Chorale l'Eau Vive
22/12/2019	Parc d'Attraction	Salle M Lesbros	La Saulce Animations
24/12/2019	Messe de Noël	Salle M Lesbros	Paroisse de La Saulce
01/01/2020	Loto	Salle M Lesbros	Amicale des Pompiers
12/01/2020	Galette des Rois		La Saulce Animations
17/01/2020	Voeux du Maire	Foyer Familial	Mairie
18/01/2020 1 ^{er} et 8/02/20	Sorties ski		CCAS de La Saulce
07/03/2020	Carnaval	Village	CCAS de La Saulce

Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie commémorative du 11 novembre a été marquée par la participation des élèves et enseignants de notre école qui par leurs lectures, chants, et dépôts de gerbes ont rendu un bel hommage à tous les soldats morts pour La France.

Cette cérémonie a également été honorée par la présence du représentant des Associations d'Anciens Combattants, Monsieur Raymond SILVE, des sapeurs-pompiers de Gandières, des militaires du 4^{ème} Régiment de chasseurs, du Major de gendarmerie, de la Conseillère départementale: Patricia Vincent et par de nombreux habitants du village.

État Civil

ILS SONT NÉS

ARTU Mathias né le 14/06/2019
BESSILA Kaly née le 21/06/2019
SIGNORET Tya née le 15/07/2019
CANNAUX Dayana née le 22/07/2019
GRALL Aaron né le 03/08/2019
MARGERIT Lucile née le 13/09/2019
TESTARD Liséa née le 15/09/2019

ILS SE SONT MARIÉS

Il y a eu 2 mariages mais les intéressés n'ont pas souhaité que ce soit inséré dans la presse.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

BORRELY Yves le 30/06/2019
DESBARRES Carmen le 13/08/2019
CABEZAS Christiane le 22/08/2019
BONNAFOUX Jacqueline le 22/09/2019
MAURER Joséphine le 22/10/2019

INFORMATIONS

■ **LES ÉLECTIONS MUNICIPALES** auront lieu le 15 mars 2020

■ **INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES** jusqu'au 7 février 2020 inclus en mairie (prévoir pièce d'identité et justificatif de domicile) ou sur internet (www.service-public.fr).

■ **RECENSEMENT DE LA POPULATION** du 16 janvier 2020 au 15 février 2020

- En ligne (www.le-recensement-et-moi.fr)
- Ou avec l'aide de l'agent recenseur (aide à la saisie) au domicile, en Mairie ou à la médiathèque).

Plus d'informations vous seront données en temps utile. Cette démarche est très importante pour déterminer la population de notre commune, laquelle est un élément de calcul des dotations d'Etat que la commune percevra.

■ **VŒUX DU MAIRE** : Le vendredi 17 janvier 2020 à 18h30.



Mairie de
La Saulce

Le Village - 05110 LA SAULCE
 Tél. : 04 92 54 20 13 / Fax : 04 92 54 21 41
mairie@lasaulce.fr

Retrouvez toute l'info de votre commune sur www.lasaulce.fr

Éditeur : Mairie de La Saulce - Dépôt légal n°2001-08
 Conception / Réalisation : Païta Communication
 Directeur de publication : Roger GRIMAUD
 Ont participé à la rédaction de ce numéro : Comité de rédaction
 Photos : Élus, employés municipaux, membres du CCAS, présidents et membres des associations de La Saulce.
 Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.